

Projet éolien de Nesle-Hodeng et Beaussault											
Compte rendu de la réunion du comité de pilotage du Lundi 10 juillet	Rédacteur : Mathilde BONPAIN -										
2023	Chef de projet Eléments										

1- Etaient présent lors de la réunion du comité de pilotage du lundi 10 juillet 2023 :

Commune de Nesle-Hodeng									
Amélie	CANAC	Maire	Présent						
Bruno	LEFEBVRE	Membre du conseil	Présent						
Nicolas	RENAULT	Membre du conseil	Présent						
Philippe	DURIEZ	Membre du conseil	Présent						
Claude	GALLAIS	Membre du conseil	Présent						
Céline	CASEZ	Membre du conseil	Présent						
Christine	COUDERT	Riverain	Présent						
Bertrand	LEGUERINEL	Riverain	Présent						
Eric	THILLARD	Riverain	Présent						
Hubert	THILLARD	Riverain	Présent						
Commune de Beaussault									
Laurent	FOURNIER	Maire	Présent						
Bruno	RENIER	Membre du conseil	Présent						
Christophe	MOUQUET	Membre du conseil	Absent						
Hélène	BOUTEILLER	Riverain	Absent						
Sébastien	GROUT	Riverain	Présent						
Société ELEMENTS									
Adrien	WARD-CHERRIER	Responsable développement	Absent						
Hugo	CHEVALIER	Chef de projet	Présent						
Mathilde	BONPAIN	Chef de projet	Présent						

2- Ordre du jour :

- Implantation retenue dans le cadre de l'étude d'impact
- Visualisation des photomontages
- Etude d'impact volet naturel
- Etude des mesures d'accompagnement
- Organisation de la concertation
- Planning prévisionnel

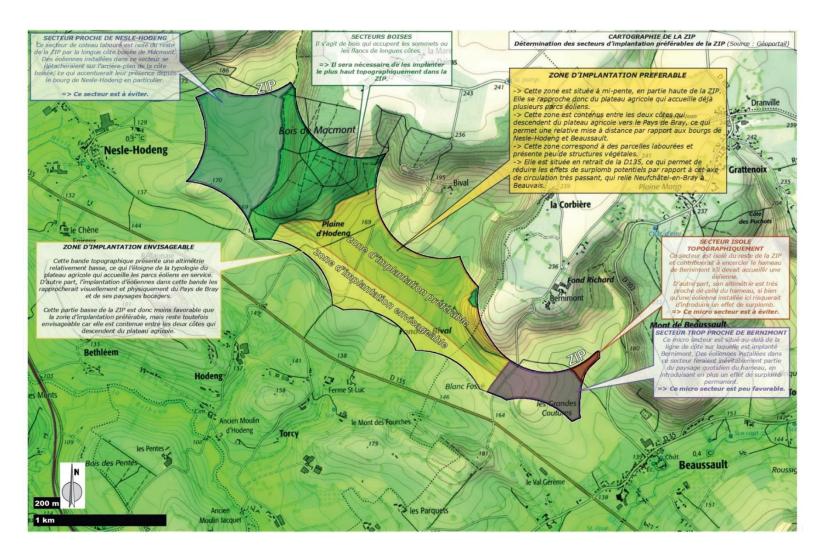
Tour de table: Mme le Maire de Nesle-Hodeng se présente et remet à Eléments une copie d'une nouvelle délibération prise par le conseil municipal de Nesle-Hodeng concernant la poursuite du projet. La délibération date du 24 juin 2023 et l'avis émis est défavorable (5 voix contre la poursuite du projet, 4 voix pour et 2 voix neutres). Eléments prend note de la délibération et propose de poursuivre la réunion de COPIL



Implantation retenue dans le cadre de l'étude d'impact

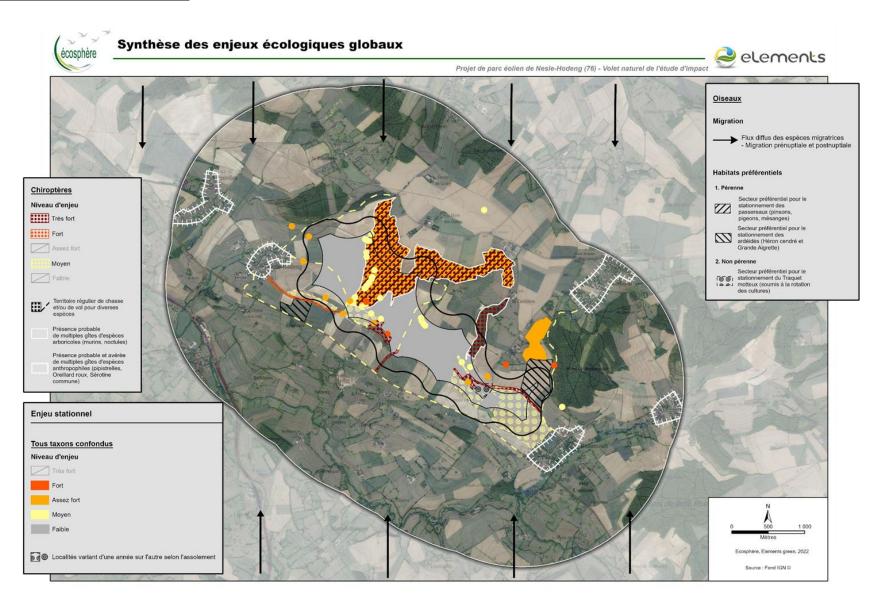
La société Eléments rappelle aux membres du COPIL l'implantation retenue suite aux préconisations paysagères et naturalistes.

Synthèse et préconisations paysagères :



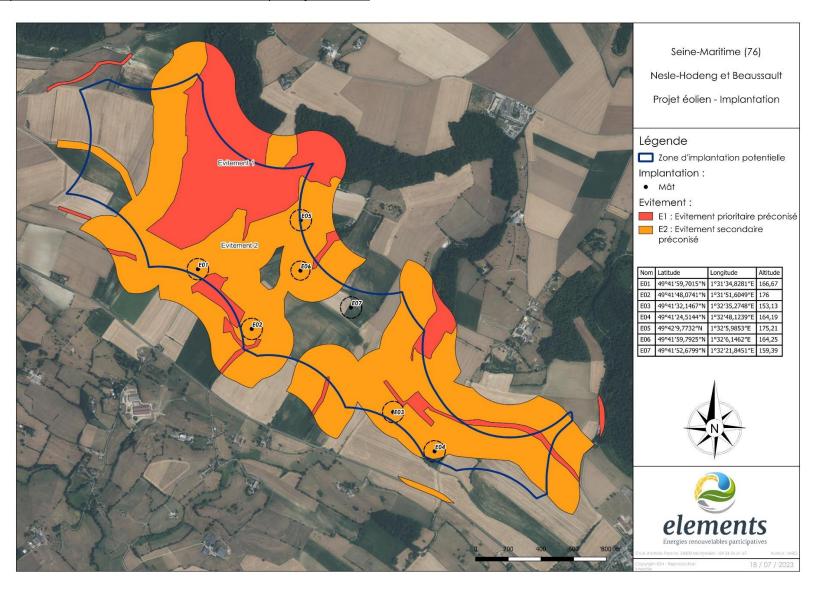


Synthèse et préconisations naturalistes :





<u>Implantation retenue dans le cadre de l'étude d'impact – fond ortho :</u>





Remarque du COPIL : Quelle sera la hauteur des éoliennes et avez-vous défini le modèle d'éolienne définitif ?

Réponse d'Eléments : Les éoliennes auront une hauteur maximale de 180 mètres en bout de pale, c'est d'ailleurs la hauteur prise pour la réalisation des différents photomontages.

Le modèle d'éolienne n'est pas encore définitif, nous travaillons avec plusieurs fabricants d'éoliennes. Les scénarios envisagés sont les modèles N131 et N117 chez Nordex et les modèles V117 et V136 chez Vestas.

Remarque du COPIL : La distance des 500 mètres aux habitations devrait être prise en compte par rapport aux pales et pas par rapport au mât.

Réponse d'Eléments: La distance minimale réglementaire est de 500 mètres par rapport au mât de l'éolienne.

Question du COPIL: De quoi sont faites les pales ? Commentaire de certains membres du COPIL sur le rejet de ces nanoparticules dans l'air pendant l'exploitation du parc. Document fourni à Eléments par le COPIL sur ces nanoparticules.

Réponse d'Eléments : Les pales sont fabriquées à partir de fibres de verre ou de carbone et de résines composites.

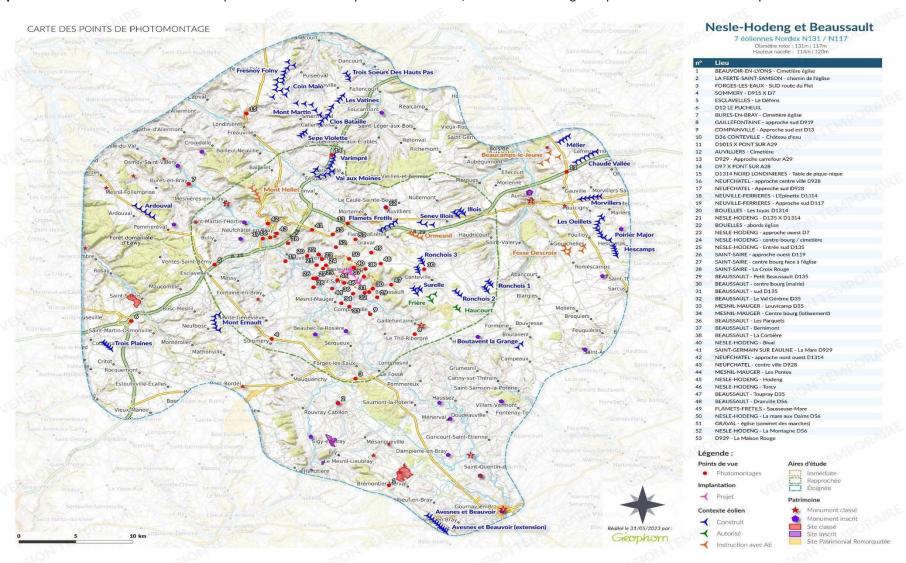
Remarque du COPIL: Le mât de mesure a été vandalisé en fin 2022. A-t-il été installé suffisamment longtemps ? **Réponse d'Eléments**: Le mât de mesure a été installé 13 mois, soit suffisamment longtemps pour enregistrer les données de vent et d'activité des chiroptères. La société Eléments précisera les dates d'installation et d'enlèvement du mât.



3- Visualisation des photomontages :

Question du COPIL: Est-il possible de faire des photomontages la nuit pour se rendre compte de l'impact?

Réponse d'Eléments: Il est difficile techniquement de réaliser des prises de vue la nuit, Eléments se renseigne auprès du bureau d'Etude Géophom.





Volet naturel de l'étude d'impact

Tableau 74. Évolution des impacts après mesures d'évitement

Tableau 74. Evolution des impacts après mesures d'evitement																		
Espèces / habitats potentiellement impactées de façon significative	Type d'impact	Évitement amont	Nive	au d'ir	npact b	orut au cours	du temps (n	nois) à l'année	mesures	Impact après évitement	Réduction	Impact après réduction						
			Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	jui	linſ	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Autres d'éviter			
	Perturbation (phase chantier)					en cas c	Faible le travaux en période de reproduction airement faible puis progressivement négligeable à n+3								ME2	non significatif	Z	non significatif
Busard Saint-Martin	Perturbation (phase fonctionnement)	ਜ਼				Tempor										Inchangé : faible puis progressivement non significatif	/	Inchangé : faible puis progressivement non significatif
Milan noir	Collision (phase fonctionnement)	oact = ME1		Faible												Inchangé : faible	MR2-1 MR2-2 MR2-5	non significatif
Noctule commune	Collision (phase fonctionnement)	de moindre im		Moyen											Inchangé : moyen	MR2-1 MR2-2 MR2-3 MR2-4 MR2-5	non significatif	
	Perturbation (phase fonctionnement)	S		Moyen												Inchangé : moyen	MR2-5	non significatif
Noctule de Leisler	Collision (phase fonctionnement)	ilités et variant					Faible	М	loyen		Faible					Inchangé : faible à <mark>moyen</mark>	MR2-1 MR2-2 MR2-3 MR2-4 MR2-5	non significatif
	Perturbation (phase fonctionnement)	를						Moyen								Inchangé : moyen	MR2-5	non significatif
Pipistrelle commune	Collision (phase fonctionnement)	rincipales vulnė					Faible									Inchangé faible	MR2-1 MR2-2 MR2-3 MR2-4 MR2-5	non significatif
	Perturbation (phase fonctionnement)	P S					Faible									Inchangé : faible	MR2-5	non significatif
Sérotine commune	Collision (phase fonctionnement)	Évitement de						F	aible							Inchangé : faible	MR2-1 MR2-2 MR2-3 MR2-4 MR2-5	non significatif
	Perturbation (phase fonctionnement)									à moyen						Inchangé : faible à moyen	MR2-5	non significatif
murins	Perturbation (phase fonctionnement)					Négligeable à faible										Inchangé : négligeable à faible	MR2-5	non significatif
Vipère péliade	Destruction/perturbation (phase chantier)			Faible en cas de travaux de raccordement électrique interne E1-E2 à cette période									ME2	non significatif	Z	non significatif		

Remarque du COPIL : On remarque que la vipère péliade est potentiellement impactée par le projet, est-ce à cause des ondes électromagnétiques ?

Réponse d'Eléments : La vipère est potentiellement impactée lors du raccordement entre les éoliennes où des tranchées sont creusées le long des chemins existants. Il est donc nécessaire de réaliser les travaux à un certain moment de l'année pour réduire ce risque.



Question du copil : Y a-t-il des études réalisées en sous-sol ?

Réponse d'Eléments : Des sondages pédologiques pourront être effectuées suite à la demande de compléments. Des études de stabilité du sol seront réalisées avant la construction du parc.

Remarque du COPIL : Peut-on avoir un rappel des différents bureaux d'études qui travaillent sur le dossier ?

Réponse d'Eléments: Nous travaillons avec différents bureaux d'études privés, que nous avons choisi en fonction de leur proximité géographique du projet et de leur disponibilité. Eléments transmettra au COPIL la liste précise des bureaux d'études ainsi que leur périmètre d'intervention.



4- Etudes des mesures d'accompagnement

Rappel des précédentes mesures étudiées lors des différentes réunions du comité de pilotage :

COPIL du 03/09/22

- Eléments s'engage à proposer un modèle de participation au financement des coûts énergétiques des riverains de Nesle-Hodeng et Beaussault.
- Eléments s'engage à participer au financement des installations anti-incendie sur les exploitations agricoles des communes de Nesle-Hodeng et Beaussault.
- Eléments s'engage à financer une étude d'état initial et de suivi des exploitations bovines qui le souhaitent dans un rayon de 2 km autour de chaque éolienne retenue dans le projet d'implantation final, sur les communes de Nesle-Hodeng et Beaussault.

COPIL du 08/10/22

- Le comité de pilotage souhaite que soit étudiée la possibilité de rendre la participation au financement des installations incendies rétroactive sur les exploitations agricoles et les communes déjà équipées dans le cadre des DECI (Défense Extérieure Contre Incendie).
- Le comité de pilotage souhaite que l'étude d'état initial et de suivi soit réalisée sur tout type d'élevage.
- Le comité de pilotage souhaite que soit étudiée la participation financière aux budgets : voirie de la commune de Beaussault, voirie de la commune de Nesle-Hodeng, réfection du centre-bourg de la commune de Nesle-Hodeng.
- Le comité de pilotage souhaite mettre à disposition des cahiers dédiés aux propositions de mesures de la part des riverains des deux communes.

Suggestions de Atelier des paysages - bureau d'étude paysager

• Bourse aux arbres

A destination des lieux de vie les plus proches

- Participation à l'enfouissement des réseaux sur Nesle-Hodeng
- Participation à des aménagements paysagers spécifiques dans les bourgs de Nesle-Hodeng et Beaussault
- Aménagement de places de stationnement et mise en place d'une clôture bois ou végétaux devant le cimetière de Beaussault

Discussion sur les mesures d'accompagnement à inscrire dans le dossier pour Beaussault (enfouissement des réseaux) et Nesle-Hodeng (projet de réserve incendie, réfection de l'église, aménagement du centre-bourg).

Remarque du COPIL : Il s'agit plutôt de mesures de compensation.

Réponse d'Eléments: Pour Eléments il s'agit de mesures d'accompagnement dont il est question car le terme « mesures de compensation » est utilisé dans les études faune/flore et désigne les mesures mises en place pour compenser l'impact du parc éolien si les mesures d'évitement et de réduction n'ont pas été suffisantes pour aboutir à un impact non significatif. Il n'y a pas de mesures de compensation à ce titre sur ce projet.

Remarque du COPIL : Est-il possible de mettre en place la bourse aux arbres avant la construction du projet ?

Réponse d'Eléments : Nous allons étudier la question.



5- Actions de concertation à venir

Suggestions d'actions de concertation

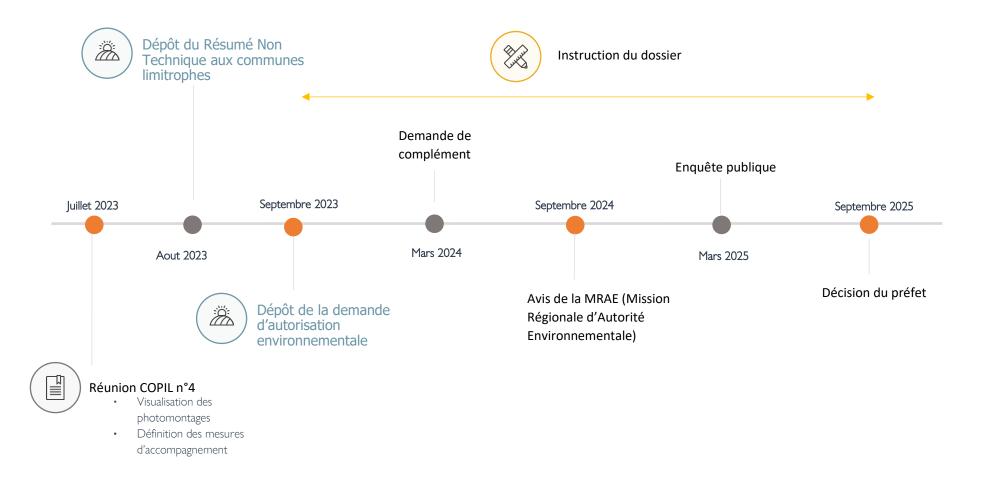
- Bulletin d'information
- Mise à disposition d'un registre en mairies Mise à disposition de carnets de photomontages en mairies

Remarque du COPIL : Un registre est disponible en mairie de Beaussault.

Note : Eléments a réalisé deux carnets de photomontages qui ont été remis aux élus pour mise à disposition en mairies.



6- Planning prévisionnel



Remarque du COPIL : Pourquoi observe-t-on un décalage par rapport aux dates que vous nous aviez annoncé lors des précédents COPIL ?

Réponse d'Eléments: Nous avons décalé la date du dépôt en raison de retards des différents bureaux d'études avec qui nous travaillons car ils sont surchargés de manière globale cette année.